Chambre Métiers Artisanat
PAYS DE LA LOIRE

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint (1)

Document à saisir directement et imprimer avant signature. Vous pouvez aussi l'imprimer vierge et le remplir manuellement.

Je soussigné(e),

NOM : BURON

Prénom : ~~PIERRE~~ MOINA - BOUENI

déclare sous ma responsabilité, avoir informé mon conjoint

☐ Madame, ☒ Monsieur, (cocher la case)

NOM : BURON

Prénom : PIERRE.

avec lequel/laquelle je suis marié(e) sans contrat (2) ou bien avec un contrat qui prévoit des biens communs aux conjoints, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à MALICORNE SUR SARTHE.
le 18/08/2026

Signature (de la personne immatriculée)

(1) **Article L526-4 du code du commerce**

Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel (Registre National des Entreprises ou/et Registre du Commerce et des Sociétés) la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

L'article R123-121-1 précise les modalités d'application du présent article (cf. attestation bourgogne FC)

(2) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.